KIK CUSTOM PRODUCTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1	Nom du produit :	**Mousse antiseptique désinfectante pour les mains**
1.2	Nom chimique :	Désinfectant pour les mains sous forme de mousse en aérosol - alcool à 62 % v/v
1.3	Synonymes :	Mousse antiseptique désinfectante pour les mains PAYA®
1.4	Appellations commerciales :	Désinfectant pour les mains sous forme de mousse en aérosol
1.5	Usages et restrictions du produit :	Usage professionnel et cosmétique
1.6	Nom du distributeur :	Piedmont LLC
1.7	Addresse du distributeur :	2030 Old Candler Rd, Gainesville, GA 30507
1.8	Numéro de téléphone en cas d'urgence :	CHEMTEL : +1 (800) 424-9300 / +1 (703) 527-3887
1.9	Numéro de téléphone/ de télécopieur du distributeur :	+1 (574) 295-0000 / +1 (574) 296-1709

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Identification des dangers :

Ce produit est considéré comme une SUBSTANCE DANGEREUSE et comme une MARCHANDISE DANGEREUSE selon les critères de classification du NOHSC : 1088 (2004) et du ADG Code (Australie).

DANGER ! AÉROSOL INFLAMMABLE. CONTENANT PRESSURISÉ : RISQUE D'EXPLOSION S'IL EST CHAUFFÉ. LIQUIDE ET VAPEUR HAUTEMENT INFLAMMABLES. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX.

Classification : Aérosol de niveau 1 ; Aérosol inflammable de catégorie 2

Déclaration des dangers (H) : H-223 - Aérosol inflammable. H229 - Contenant pressurisé : risque d'explosion si chauffé.

H320 – Provoque une irritation des yeux.

Mises en garde (P) :

P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 – Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.

P251 – Ne pas percer ou brûler, même après usage.

P261 – Éviter de respirer les vapeurs/vaporisations.

P271 – N'utiliser que dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 – EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour qu'elle puisse respirer.

P305+P351+338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, continuer à rincer.

P337+P313 – En cas d'irritation des yeux prolongée : Consulter un médecin.

P410+P412 – Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à une température supérieure à 48° C (120 °F).

P501 – Éliminer le contenu/contenant dans une installation d'élimination ou de recyclage agréée et autorisée.

3. INFORMATION SUR LA COMPOSITION ET LES INGRÉDIENTS

Substance / Nom(s) chimique(s)	N° CAS	N° EINECS	%	Autre
DIFLUOROÉTHANE (R-152a)	75-37-6	200-866-1	0,1 – 5 %	Gaz Flam. 1; H220
Isobutane	75-28-5	200-857-2	0,1 – 5 %	Gaz Flam. 1; H220
Éthanol (SD Alcool 40B)	64-17-5	200-578-6	50 – 70 %	Liq. Flam. 2; H225

4. PREMIERS SOINS

4.1	Premiers soins :	Ingestion :	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Si le produit a été avalé, boire IMMÉDIATEMENT une grande quantité d'eau ou de lait. Si le patient vomit, continuer à faire boire de l'eau ou du lait. Ne jamais donner de l'eau ou du lait à une personne inconsciente. Contacter le Centre antipoison le plus proche ou le numéro des urgences locales. Indiquer depuis quand le produit a été ingéré et la quantité de substance avalée.
		Peau :	Si une irritation se produit et que le produit est sur la peau, rincez abondamment à l'eau tiède, puis lavez soigneusement la zone affectée avec beaucoup d'eau et de savon. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser. Si l'irritation, la rougeur ou le gonflement persiste, consultez immédiatement un médecin.
		Yeux :	Si le produit entre en contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Soulevez et abaissez la ou les paupières pendant le rinçage pour assurer une irrigation complète. Si les problèmes persistent, consultez immédiatement un médecin.
		Inhalation :	Amener la victime à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.
4.2	Effets de l'exposition :	Ingestion:	Si le produit est avalé, il peut provoquer des nausées, des vomissements ou de la diarrhée et une dépression du système nerveux central.
		Peau :	Peut être un irritant pour la peau. Le produit peut provoquer des réactions cutanées allergiques (p. ex., des éruptions, des zébrures, des dermatites) chez certaines personnes sensibles en cas d'exposition prolongée ou répétée.
		Yeux :	Modérément irritant pour les yeux.

KIK CUSTOM PRODUCTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

		Inhalation :	Les vapeurs de ce produit peuvent être modérément irritantes pour le nez, la gorge et les autres tissus du système respiratoire. Les symptômes de la surexposition peuvent inclure la toux, une respiration sifflante, une congestion nasale et des difficultés respiratoires. L'inhalation de vapeurs concentrées peut provoquer une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, étourdissements, maux de tête, nausées).
4.3	Symptômes de la surexposition :	Ingestion :	Peut provoquer des nausées, des vomissements ou de la diarrhée et une dépression du système nerveux central.
		Peau :	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner un blanchiment et une irritation de la peau. Le produit peut provoquer des réactions cutanées allergiques (p. ex., éruptions, zébrures, dermatites) chez certaines personnes sensibles. Les symptômes d'une surexposition cutanée peuvent comprendre des rougeurs, des démangeaisons et une irritation des zones touchées.
		Yeux :	La surexposition dans les yeux peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et des larmoiements (risque de lésions oculaires graves). Le contact peut provoquer une légère irritation des yeux, notamment des picotements, des larmoiements et des rougeurs.
		Inhalation :	Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la toux, une respiration sifflante, une congestion nasale et des difficultés respiratoires.
4.4	Effets aigus sur la santé :	Irritation modérée des yeux et de la peau à proximité des zones touchées. De plus, de fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer de la somnolence, des vertiges, des maux de tête et des nausées.	
4.5	Effets chroniques sur la santé :	Une seule ingestion accidentelle ne devrait pas avoir d'effets nocifs ou chroniques sur la santé. Ces ingrédients peuvent être des irritants pour la peau et les muqueuses des yeux et du système respiratoire. Une surexposition peut déclencher des symptômes de type asthmatique chez certaines personnes sensibles. Elle peut également induire une sensibilisation de la peau et une hypersensibilité respiratoire. Possibilité de dermatite allergique.	
4.6	Organes cibles :	Yeux, peau, système respiratoire.	
4.7	Maladies aggravées par l'exposition :	Les dangers aigus sur la santé peuvent être retardés. Les symptômes les plus courants incluent des propriétés irritantes pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Les maladies dermatologiques (telles que l'eczéma) et respiratoires (telles que l'asthme bronchique ou la bronchite) peuvent être exacerbées.	

SANTÉ			1
INFLAMMABILITÉ			3
DANGERS PHYSIQUES			0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION			B
YEUX	PEAU		

5. MESURES D'EXTINCTION DES INCENDIES

5.1	Dangers d'incendie et d'explosion :	Aérosol de niveau 1 (NFPA 30B). Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 °F (48 °C). Refroidir les contenants non impliqués pour éviter une éventuelle explosion. Les aérosols peuvent devenir des projectiles en cas d'explosion. Si les aérosols explosent, restez à l'écart jusqu'à la fin de leur explosion. Les conteneurs peuvent se rompre et libérer des liquides inflammables ou des gaz exposés s'ils sont exposés à la chaleur du feu. Maintenez les conteneurs au frais en les aspergeant d'eau jusqu'à ce que le feu soit éteint.
5.2	Méthodes d'extinction :	Jet pulvérisé, mousse, CO_2, poudre extinctrice
5.3	Procédures d'extinction des incendies :	Comme dans tout incendie, portez un appareil respiratoire par pression autonome approuvé par la MSHA/NIOSH et un équipement complet de protection. Gardez les récipients au frais jusqu'à ce que le feu soit bien éteint. Utilisez de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel. Combattre le feu contre le vent. Empêcher les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie ou de la dilution de pénétrer dans les égouts, les drains, l'approvisionnement en eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Les pompiers doivent utiliser un équipement complet de bunker, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH, pour se protéger contre les produits de combustion ou de décomposition potentiellement dangereux et les carences en oxygène.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1	Déversements :	Avant de nettoyer tout déversement ou fuite, les personnes participant au nettoyage du déversement doivent revêtir un équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Petits déversements : Porter un équipement de protection individuelle approprié, y compris des gants et des lunettes de protection. Utiliser un matériau non combustible tel que la vermiculite ou le sable pour absorber le produit et le placer dans un récipient en vue de son élimination ultérieure. Ne pas utiliser d'eau ou de matériaux de type « séchage rapide » pour absorber le produit. Balayer le produit à l'aide de matériaux ne produisant pas d'étincelles (p. ex., balais en plastique, pelles, ramasse-poussière) et le placer dans un récipient en plastique ou une doublure en plastique dans un autre récipient. Déversements importants : Tenir les matières incompatibles (p. ex., les matières organiques comme le pétrole) à l'écart du déversement. Rester face au vent et à l'écart du déversement ou du rejet. Isoler la zone de danger immédiat et tenir le personnel non autorisé hors de la zone. Arrêter le déversement ou le rejet si cela peut être fait avec un risque minimal. Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire selon les conditions.

7. RENSEIGNEMENTS SUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE

7.1	Pratiques de travail et d'hygiène :	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Contenu sous pression. Manipuler de manière à éviter de perforer le(s) contenant(s). Lorsqu'il est utilisé comme prévu, aucun équipement de protection supplémentaire n'est nécessaire. Utiliser des lunettes de protection contre les produits chimiques si un contact avec les yeux est possible. Laver les résidus involontaires à l'eau chaude et au savon.

KIK CUSTOM PRODUCTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

7.2	Entreposage et manutention :	Utiliser et stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé (p. ex., ventilation locale, ventilateurs), à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Éviter les températures supérieures à 48 °C (120 °F). Tenir à l'écart des substances incompatibles. Protéger les contenants contre les dommages physiques. Pour éviter toute pulvérisation involontaire, maintenir le capuchon en place lorsqu'il n'est pas utilisé. Niveau de stockage 1.
7.3	Précautions spéciales :	La matière déversée peut présenter un risque de glissade si elle est laissée sans supervision. Nettoyer rapidement tout déversement.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Limites d'exposition : ppm (mg/m3)

	ACGIH		NOHSC			OSHA			AUTRE
NOM(S) CHIMIQUES(S)	TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	PEL	STEL	IDLH	
Éthanol (alcool SD 40B)	1000	3000	1000	1800	NF	1000	1900	3300	
DIFLUOROÉTHANE (R-152a)	1000	S/O	1000	S/O	S/O	NE	S/O	S/O	
Isobutane	600	750	NF	NF	S/O	S/O	S/O	S/O	

8.2	Mesures de ventilation et d'ingénierie :	Une ventilation mécanique générale (p. ex., des ventilateurs) ou naturelle est suffisante lorsque ce produit est utilisé. Utilisez une ventilation aspirante locale ou générale pour éliminer et prévenir efficacement l'accumulation de vapeurs ou de brouillard générés par la manipulation de ce produit.	
8.3	Protection des voies respiratoires :	Aucune protection respiratoire spéciale n'est nécessaire dans les circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Dans les cas où des poussières de ce produit sont produites et qu'une protection respiratoire est nécessaire, utiliser uniquement la protection autorisée par les règlements d'État américain applicables du code 29 CFR §1910.134 ou selon la norme canadienne CAS Z94.4-93 et les normes applicables des provinces canadiennes, des États membres de la CE ou de l'Australie.	
8.4	Protection des yeux :	Aucune protection des yeux n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Éviter le contact avec les yeux. Des lunettes de sécurité doivent être utilisées lors de la manipulation ou de l'utilisation de grandes quantités de ce produit (p. ex., > 1 gallon (3,8 L)).	
8.5	Protection des mains :	Aucune protection des mains n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Cependant, peut entrainer une irritation de la peau chez certaines personnes sensibles. Lors de la manipulation de grandes quantités (p. ex., > 1 gallon (3,8 L)), porter des gants en caoutchouc, en nitrile ou en plastique imperméable.	
8.6	Protection du corps :	Aucun tablier n'est nécessaire pour la manipulation de petites quantités. En cas de manipulation de grandes quantités (p. ex. > 5 livres), prévoir des bassins occulaires et des douches. À la fin des activités impliquant de grandes quantités de ce produit, laver soigneusement à l'eau et au savon toutes les zones exposées.	

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Apparance :	Aérosol, Mousse
9.2	Odeur :	Odeur fraîche et propre
9.3	Seuil olfactif :	S/O
9.4	pH :	S/O
9.5	Point de fusion/ point de congélation :	S/O
9.6	Point initial d'ébullition/ limite d'ébullition :	S/O
9.7	Point d'éclair :	-30 °F (-34 °C) en vase clos pour le propulseur uniquement ; 35,6 °F (2 °C) méthode EPA 1010 (concentré uniquement)
9.8	Limites supérieure/ inférieure d'inflammabilité :	S/O
9.9	Pression de vapeur :	à 20 °C (68 °F) - la pression de la canette ne doit pas dépasser 180 PSIG à 55 °C (131 °F) 12,4 bar
9.10	Densité de vapeur :	>1
9.11	Densité relative :	0,85 à 0,95
9.12	Solubilité :	Soluble
9.13	Rapport de distribution (log P_{ow}) :	S/O
9.14	Température d'auto inflammation :	S/O
9.15	Température de décomposition :	S/O
9.16	Viscosité :	Aérosol à température ambiante
9.17	Autres renseignements :	Taux d'évaporation >1

KIK CUSTOM PRODUCTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Stabilité :	Stable à des températures normales.
10.2	Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone (CO, CO_2) et de soufre (SO_2).
10.3	Polymérisation dangereuse :	Ne surviendra pas.
10.4	Conditions à éviter	Chaleur excessive, lumière directe du soleil, flammes, sources de chaleur et substances incompatibles.
10.5	Substances incompatibles	Le mélange avec des acides forts, des alcalis ou des oxydants.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1	Voies de pénétration :	Inhalation :	OUI	Absorption :	OUI	Ingestion :	OUI
11.2	Données sur la toxicité :	Ce produit n'a pas été testé sur les animaux.					
11.3	Toxicité aiguë :	Voir la section 4.4					
11.4	Toxicité chronique :	Voir la section 4.5					
11.5	Cancérigène présumé :	S/O					
11.6	Toxicité sur la reproduction :	Ce produit n'a pas été rapporté comme pouvant entrainer une toxicité pour la reproduction chez les humains.					
	Mutagénicité :	Ce produit n'a pas été rapporté comme produisant des effets mutagènes chez les humains.					
	Embryotoxicité :	Ce produit n'a pas été rapporté comme produisant des effets embryotoxiques chez les humains.					
	Tératogenicité :	Ce produit n'a pas été rapporté comme produisant des effets tératogéniques chez les humains.					
	Toxicité sur la reproduction :	Ce produit n'a pas été rapporté comme produisant des effets sur la reproduction chez les humains.					
11.7	Propriété irritante du produit :	S/O					
11.8	Indices biologiques d'exposition :	S/O					
11.9	Recommandations du médecin :	Traitement symptomatique.					

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1	Stabilité environnementale :	Il n'y a pas de données spécifiques disponibles pour ce produit.
12.2	Effets sur les plantes et les animaux :	Il n'y a pas de données spécifiques disponibles pour ce produit.
12.3	Effets sur la vie aquatique :	Le produit n'a pas été testé dans son ensemble. Il n'y a pas de données spécifiques disponibles pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉVACUATION

13.1	Évacuation des déchets :	Examiner les lois, codes, statuts et règlements locaux, étatiques et fédéraux en vigueur afin de déterminer la situation actuelle et la méthode d'élimination appropriée des ingrédients énumérés à la section 2. Toute pratique d'élimination doit être conforme aux lois et règlements locaux, étatiques et fédéraux. Contacter l'organisme approprié pour obtenir des informations spécifiques. Une installation autorisée ou un transporteur de déchets doit assurer le traitement, le transport, le stockage et l'élimination des déchets dangereux.
13.2	Considérations spéciales :	D001 selon le contrôle des déchets dangereux (US EPA) - Caractéristique - Inflammable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	49 CFR (TERRE) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.1 (QUANT LTÉE., VOL IP ≤ 1,0 L) ; ou PRODUIT DE CONSOMMATION, ORM-D (IP VOL ≤ 1.0 L) – jusqu'au 2020/12/31
14.2	IATA (AIR) :	UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLE, 2.1 (QTÉ LIM., VOL IP ≤ 0,5 L) ; ou ID8000, PRODUIT DE CONSOMMATION, ORM-D (VOL IP ≤ 0,5 L)
14.3	IMDG (OCN) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.1 (LTD QTY, IP VOL ≤ 1.0 L)
14.4	TDGR (TERRE Canada) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.1 (LTD QTY, IP VOL ≤ 1.0 L); ou EMBALLAGE MARQUÉ « LIMITED QUANTITY » ou «LTD QTY » ou « QUANT LTÉE » ou « QUANTITÉ LIMITÉE »
14.5	ADR/RID (EU) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.1 (LTD QTY, IP VOL ≤ 1.0 L)
14.6	SCT (MEXIQUE) :	UN1950, AEROSOLES, 2.1 (CANTIDAD LIMITADA, IP VOL ≤ 1.0 L)
14.7	ADGR (AUS) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.1 (LTD QTY, IP VOL ≤ 1.0 L)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

15.1	Exigences liées à la loi SARA :	Ce produit ne contient aucune substance sujette aux exigences de l'article 113, titre III de la loi SARA.
15.2	Quantité de planification du seuil pour la loi SARA :	Il n'y a pas de quantité de planification du seuil pour les composants de ce produit.
15.3	État de l'inventaire de la TSCA :	Les composantes de ce produit sont inscrites à l'inventaire de la TSCA.
15.4	Quantité à déclarer selon la CERCLA :	Éthanol : 2270 kg; 5000 lb.
15.5	Autres exigences fédérales :	Ce produit est conforme aux sections pertinentes du sous-chapitre G de l'article 21 du CFR de la *Food and Drug Administration* (cosmétiques).
15.6	Autres règlements canadiens :	Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC. Les composants du produit sont énumérés dans la LIS/LES. Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des substances prioritaires. Classe B5 du SIMDUT (aérosol inflammable).
15.7	Information réglementaire par État :	L'éthanol figure sur les listes de critères des États suivants : FL, MA, MN, NJ, PA et WA L'isobutane figure sur les listes de critères des États suivants : MA, NJ, et PA. Le difluoroéthane figure sur les listes de critères des États suivants MA et NJ Aucun autre ingrédient de ce produit, présent à une concentration de 1,0 % ou plus, ne figure sur l'une des listes de critères des États suivants : *California Proposition 65* (CA65), *Delaware Air Quality Management List* (DE), *Florida Toxic Substances List* (FL), *Massachusetts Hazardous Substances List* (MA), *Michigan Critical Substances List* (MI), *Minnesota Hazardous Substances List* (MN), *New Jersey Right-to-Know List* (NJ), *New York Hazardous Substances List* (NY), *Pennsylvania Right-to-Know List* (PA), *Washington Permissible Exposures List* (WA), *Wisconsin Hazardous Substances List* (WI).
15.8	Autres exigences :	Les principaux composants de ce produit sont énumérés à l'annexe I de la directive européenne 67/548/CEE : Isobutane : Inflammable (F+). Mentions de risque (R) : 12 - Hautement inflammable. Mentions de sécurité (S) : 2-9-16 - Tenir hors de portée des enfants. Conserver le contenant dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éthanol : Inflammable (F). Mentions de risque (R) : 11 - Inflammable. Mentions de sécurité (S) : 2-7-16 - Conserver hors de portée des enfants. Conserver le contenant hermétiquement fermé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

16.1	Autres renseignements :	**DANGER ! AÉROSOL INFLAMMABLE. RÉCIPIENT SOUS PRESSION : PEUT ÉCLATER S'IL EST CHAUFFÉ. LIQUIDE ET VAPEURS HAUTEMENT INFLAMMABLES. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX.** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Éviter de respirer les vapeurs/pulvérisations. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation. N'utiliser que dans un endroit bien ventilé. Porter une protection oculaire. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à une température supérieure à 48 °C (120 °F). EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir confortablement pour qu'elle puisse respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et que c'est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir un avis/une attention médicale. **CONSERVER LE PRODUIT SOUS CLÉ ET HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**
16.2	Termes et définitions :	Voir la dernière page de cette fiche de données de sécurité.
16.3	Avis de non-responsabilité :	Cette fiche de données de sécurité est proposée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR §1910.1200) de l'OSHA. D'autres règlements gouvernementaux doivent être examinés pour déterminer s'ils s'appliquent à ce produit. À la connaissance de KIK Custom Product, les informations contenues dans cette fiche sont fiables et précises à cette date ; toutefois, l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité ne sont pas garanties et aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, n'est fournie. Les informations contenues dans le présent document ne concernent que le(s) produit(s) spécifique(s). Si ce(s) produit(s) est (sont) combiné(s) avec d'autres matières, toutes les propriétés des composants doivent être prises en compte. Les données peuvent être modifiées de temps à autre. Veillez à consulter la dernière version.
16.4	Préparé par :	KIK Custom Products 2730 Middlebury Road Elkhart, Indiana 46515 USA http://www.kikcorp.com

KIK CUSTOM PRODUCTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

Inflammable	Explosif	Oxidant
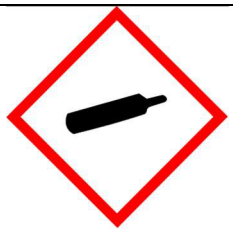 Pressurisé	Corrosif	Toxique
Nocif/Irritant	Danger pour la santé	Environnement
Écran facial et lunette de protection	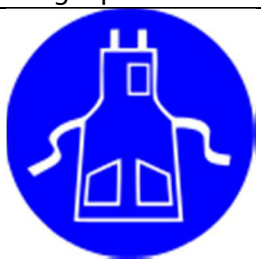 Tablier	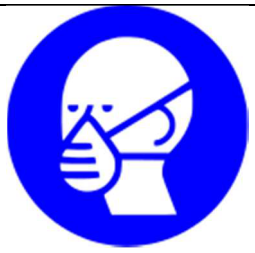 Masque antipoussières
Appareil/masque à aduction d'air ou APRA	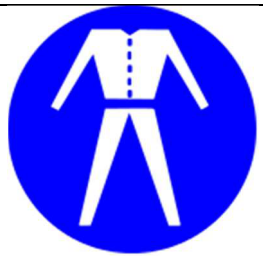 Vêtements de protection	Uniforme complet
Bottes	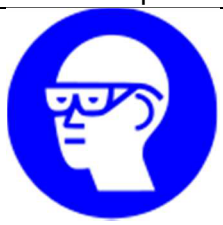 Lunettes de sécurité	Guants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B-10304

Préparée selon les normes OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 2001/58 et 1272/2008/EC Version de la FDS : 1.0 Date de la version de la FDS : 2020-01-04

Masque respiratoire complet	Réactif	Irritant / Nocif
Risque biologique	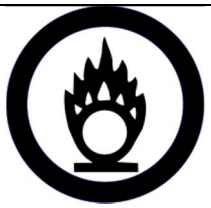 Oxydant	Inflammable
Infectueux	Corrosif	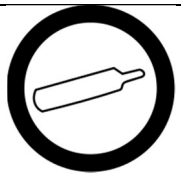 Comprimé
Toxique	Irritant	